Lettre signature

M

N/RÉF.

V/RÉF.: X, le …

**Véhicules automobiles, remorques et bateaux, *(lieu, rue, commune)***

M,

En date du …, nous avons constaté qu’en tant que propriétaire vous avez abandonné le véhicule *(description)* sur *(indication exacte du lieu)* à la vue du public, en violation de l’article 14b, premier alinéa de la loi sur les déchets et les sites pollués (LDSP), du 3 mai 2022 et de l’article 7 de son règlement d’exécution(RLDSP), du 5 décembre 2022*.*

En conséquence, conformément aux articles 14b LDSP et 7, alinéa 1 RLDSP et sans préjudice d’une poursuite pénale (art. 35 LDSP ), nous décidons :

1. de vous sommer d’évacuer *(véhicule/parties de véhicule)* à la place officielle (*lieu exact*) jusqu’au *(****date envoi + 3o jours****)*, dès réception de la présente.
2. de vous rendre expressément attentif que, faute d’obtempérer dans le délai fixé, *(véhicule/parties de véhicule)* sera amené, **à vos frais** et par les soins de l’administration cantonale à une place de dépôt publique pour y être éliminé.

Veuillez prendre bonne note de la présente et agréer, M, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil communal,

Le président, Le secrétaire

Voie de recours:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours, dès sa notification et en deux exemplaires, auprès du Département du Développement Territorial et de l'Environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels.

En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.